

INTRODUCTION

MICHEL PIGENET et ISABELLE SOMMIER

Les techniques d'information et de communication (TIC), les mouvements sociaux et les mobilisations procèdent de temporalités distinctes. Le constat n'interdit pas de s'intéresser aux effets des rythmes, évolutions et césures des uns sur ceux des autres hors de tout déterminisme réversible du type à chaque mobilisation et mouvement son mode de communication et son support technique. Techniques? Technologies? Le vocabulaire hésite, au risque de la confusion quand il souscrit sans précaution particulière à la substitution du mot « propagande » par celui de « communication » promu avec succès pour les professionnels de la chose. La première, désormais synonyme d'unilatéralisme, de simplification, de manipulation, de viol des foules, de totalitarisme, se serait effacée devant la seconde, source d'information et affaire de persuasion, d'échange, de pluralisme et de complexité... Soit. Remarquons toutefois la coexistence, dans les années 1960-1980, des deux vocables, moins perçue alors sur le registre de l'opposition que sur celui de la complémentarité. En 1977, Henri Krasucki attendait de la « propagande » qu'elle « tape dans le mille », « sensibilise » et « provoque un déclic », qu'il revenait à l'information – la communication? – d'exploiter¹.

Par-delà l'arbitraire inhérent à tout découpage, les cinq contributions de cette première partie couvrent un spectre très large de techniques mobilisées dans des espaces temps qui privilégient les quatre dernières décennies, sinon le très contemporain. Ainsi est-il, tour à tour, question d'une radio cégétiste de la fin des années 1970 (Ingrid Hayes); de l'usage de la messagerie par Minitel pendant le conflit des impôts de 1989 (André Narritsens); des modalités et enjeux discutés du recours aux systèmes d'informations géographiques (Bastien Sibille); de ceux, enfin, d'Internet (Caroline Frau, Stéphane Carrara). Aussi disparates soient-ils, les exemples étudiés reflètent les préoccupations et les caractéristiques de leur époque. Par exemple, LCA et les radios de lutte de

1. Intervention à la journée d'études du 20 octobre 1977. Fonds du secteur « propagande ». Archives de l'Institut CGT d'Histoire sociale.

la CGT, inaugurées à un moment charnière de la conflictualité sociale, des stratégies unitaires et des perspectives de changement politique, enregistrent, expriment et éclairent les infléchissements confédéraux des années 1978-1981.

Les techniques sous contraintes ou la part des normes

Aucune option technique ne préjuge du contenu des messages qu'elle diffuse. Il s'en faut, cependant, que les organisations présentes sur Internet en exploitent toutes les potentialités. Beaucoup hésitent, entre autres, devant le risque de communications horizontales qui court-circuiteraient leurs instances statutaires. L'expression peine à s'émanciper, par ailleurs, du modèle classique de l'écrit imprimé quand bien même le support papier recule. Sur Internet, les fichiers en format pdf émoussent ainsi, souvent, l'attractivité, sinon la lisibilité de la communication militante à l'heure d'une culture de masse portée par le son et l'image.

La difficulté ne renvoie pas seulement au poids des traditions et à la routine, mais aux conditions matérielles et financières d'une production audiovisuelle rendues cependant plus accessibles grâce aux innovations techniques des années 1960 et 1970 qui en ont allégé le coût. Les obstacles juridiques entrent également en ligne de compte, à l'exemple hexagonal du monopole d'État en matière de radio-télévision ou, plus tard, des procédures de distribution des fréquences. Pour s'exprimer, les mouvements contestataires ont dû, la plupart du temps, passer outre les interdits législatifs ou réglementaires, briser les monopoles de droit ou de fait. Il y aurait beaucoup à dire, encore, sur les prérogatives effectives, sinon légales, des autorités, dans le domaine de la conception et de la production cartographique dont maints régimes autoritaires ont longtemps limité la libre circulation.

Dans le cas des « initiatives citoyennes », c'est le Traité de Lisbonne qui, dès 2006, soit avant sa ratification définitive, stimule l'ardeur des entrepreneurs de pétitions européennes désireux de mettre en œuvre l'article 8b-4 en l'absence de règlement-cadre sur ses conditions concrètes d'application.

Les initiateurs et leur public : à l'ombre des dominations

Qu'en est-il des intervenants, concepteurs ou émetteurs-diffuseurs ? Avec LCA, en mars 1979, l'initiative d'une radio revient clairement à l'échelon confédéral, plus exactement à son « secteur propagande » habile à se saisir de la mobilisation des sidérurgistes lorrains pour obtenir l'aval de la direction cégétiste à la création d'une radio. De façon explicite, l'expérience entend se distinguer des tentatives contemporaines de « radios libres » et affiche son choix d'une « radio de lutte ». Aux précautions inhérentes à toute entreprise illégale s'ajoute ici la difficulté de l'équilibre à imaginer entre la transgression

de fait du monopole du service public et l'adhésion réitérée au principe dudit monopole. Concrètement, il s'agit aussi d'élaborer une programmation inédite conciliant l'accès direct aux micros d'une population par définition composite et le maintien de l'identité cégétiste. Près d'une décennie plus tard, c'est encore du sommet du SNADGI-CGT que vient l'initiative d'un service télématique d'abord conçu pour simplifier les relations, sur un mode questions/réponses entre la direction du syndicat et ses adhérents dispersés aux quatre coins du pays. L'existence d'un logiciel permettant à chaque détenteur de minitel de laisser un message et, pourquoi pas, un commentaire, ouvre la voie aux échanges transversaux en rupture avec la communication centralisée antérieure. L'option suscite une discussion serrée dans les instances syndicales où son adoption passe par l'établissement de précautions formelles qui ne résistent pas à l'explosion des prises de parole pendant la grève de 1989.

Vieille question, irréductible aux questions techniques, que celle de l'aspect pédagogique de projets propagandistes conçus sur le rapport « avant-garde »/« masse », propre à reproduire ceux à l'œuvre dans la relation de domination culturelle entre détenteurs du savoir – de l'information – et les autres. Peu importe, dans cette configuration, que les « experts » se réclament d'une démarche émancipatrice d'« éveil » et de dévoilement. Contre une vision enchantée des bouleversements induits dans le militantisme par la technologie – le « déterminisme technologique » – plusieurs textes montrent qu'elle ne fait le plus souvent qu'amplifier l'agitprop. Mais en aucun cas elle ne produit de miracle, c'est-à-dire ne facilite le passage du quasi-groupe au groupe mobilisé ni ne lui permet seul de s'inscrire dans la durée.

Dans le prolongement des travaux attachés à détailler les usages tactiques des systèmes d'informations géographiques (SIG) par les organisations non gouvernementales, Bastien Sibille en décrit l'efficacité dans la construction de savoirs alternatifs opposables aux projets dévastateurs pour l'environnement forestier des « Premières Nations » canadiennes. Aux antipodes d'une protestation radicale, les associations étudiées font l'hypothèse de la compatibilité du développement durable et du capitalisme au moyen d'une régulation néo-libérale. Respectueuses de l'économie de marché, elles tablent sur la coopération des compagnies d'exploitation forestière soucieuses de leur « image » auprès des consommateurs. Dans cette perspective, les pouvoirs publics font davantage office de cibles comme producteurs de savoirs que les associations délégitiment. Si les organisations amérindiennes en lutte pour protéger leurs modes de vie bénéficient, en ces circonstances, du concours des ONG, la convergence n'a pas valeur d'identification ou d'osmose. En ce sens, l'accès aux SIG participe d'un élargissement des savoirs, mais non d'une démocratisation des lourdes et coûteuses techniques à leur origine.

Le problème invite à considérer les types d'organisation et les hiérarchies qui les structurent. Plusieurs auteurs font apparaître une tendance latente à moins

se soucier d'élargir leur audience que de consolider le noyau dur des convaincus. D'autres segmentations se font jour, selon les générations et au gré des appartenances sociales. C'est l'évidence pour Internet, souvent principale voie d'accès aux jeunes, avec le danger d'un décalage préjudiciable entre le profil des internautes et celui de la masse des sympathisants.

Les acteurs : les militants, les professionnels et les autres

Les auteurs ne s'attardent guère sur l'histoire concrète, en amont des usages, des innovations, des matériels et des équipements, indispensable à l'appréhension des compétences, des apprentissages requis et des mises à niveaux nécessaires. Toute technique requiert, en effet, savoir et savoir-faire, au besoin ceux d'authentiques professionnels. La CGT le sait qui, à défaut de télévision – encore qu'un projet d'émissions pirates ait été conduit assez loin² –, se dote d'un émetteur puissant et recrute en conséquence des techniciens, des animateurs et des journalistes de métier.

L'irruption de professionnels ne manque pas de susciter des tensions avec les militants bénévoles dont les références et les modes d'intervention diffèrent de ceux des spécialistes rémunérés. De fait, qui paie décide et le dernier mot reste toujours aux organisations pérennes, de fait à leur direction, suspicieuses envers les usages incontrôlés, sinon dissidents, d'Internet. En 2008, l'interdiction de fumer dans les lieux publics métamorphose le site rénové du syndicat professionnel des buralistes en forum de discussions et de critique ouverte de dirigeants jugés trop conciliateurs. Quelques mois auparavant, le syndicat avait récusé la perspective d'une telle évolution. Les responsables finissent par reprendre la main et marginaliser les contestataires dont le coup d'éclat ne comble pas leur propre sentiment d'incompétence. Au reste, le retentissement de la colère des buralistes doit beaucoup à la médiatisation d'une protestation attendue. Les journalistes s'emparent ainsi de la grève de la faim d'un débi-tant qu'ils tirent de l'anonymat et dotent d'une aussi soudaine qu'éphémère notoriété. Fort de celle-ci, l'homme radicalise son discours et crée une organisation avant de se résoudre à quitter le métier... On touche là aux limites des commodités mobilisatrices d'Internet. Sur la durée, la technique ne dispense pas des ressources sociales, culturelles et organisationnelles qui conditionnent la réussite des mobilisations collectives. Militants convaincus de la cause européenne dont ils connaissent les arcanes, les relais et les procédures, rodés aux exigences de la communication électronique, les promoteurs des « initiatives

2. Pigenet Michel, Tartakowsky Danielle, Deneckere Gita, Pieter François, Wrigley Chris, « Expression et mise en scène syndicales à l'heure de la communication : une mutation délicate », in Pigenet Michel, Pasture Patrick, Robert Jean-Louis (dir.), *L'Apogée des syndicalismes en Europe occidentale, 1960-1985*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, p. 251.

citoyennes » en administrent une nouvelle preuve. Sur ce terrain, qui est aussi celui du capital social, les élus et les associations à l'origine de la pétition en faveur d'un siège unique du Parlement obtiennent des résultats très supérieurs à ceux de la Confédération européenne des syndicats. Si l'efficacité de la collecte des signatures par Internet ne fait pas de doute, Stéphane Carrara observe, à son tour, les usages différenciés de l'outil Internet comme instrument de collecte des signatures (web et messageries électroniques) et en réfute le caractère exclusif. Car son recours est mis au service d'une modalité d'action très classique : la pétition, et pour être efficace, il doit être associé à la captation de l'attention des médias, au travail de lobbying et à la capacité à faire de la remise des listes de signataires un événement visible. Au point d'amener le lecteur à penser qu'en l'occurrence, l'absence de résultats probants au regard des revendications avancées importe moins qu'une communication-mobilisation réussie trouvant en elle-même sa principale raison d'être. La fonction identitaire est alors au moins aussi essentielle que la fonction stratégique. Aussi puissant soit-il, l'outil ne saurait créer *ex nihilo* un groupe mobilisé, sauf de façon fragile et éphémère, s'il ne s'accompagne d'autres modes d'expression et d'occasions d'exprimer une commune identité soit par l'association avec d'autres formes de mise en visibilité ou de mise en épreuve du groupe, soit par la vigueur du sentiment d'opposition entre l'*in group* et l'*out group*³ nourri par la désignation d'un adversaire clairement identifiable. Un acquis de la sociologie des mouvements sociaux a été de souligner l'importance d'une identité et de réseaux de communication préalables pour favoriser le passage du quasi-groupe en groupe mobilisé, deux conditions que ne vient jamais combler un strict outil si elles font défaut⁴. Autant de conditions réunies dans l'engagement à haut risque⁵ étudié dans le conflit de la sidérurgie lorraine. Bien que ce ne soit pas le propos de l'article d'Ingrid Hayes, on sait que Lorraine Cœur d'Acier a contribué à souder une région menacée de devenir une friche industrielle et à soutenir moralement les grévistes. Finalement, comme le note Stéphane Carrara, la force mobilisatrice motrice des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication relève surtout de la croyance en leur efficacité. Mais celle-ci ne résiste pas à l'épreuve du réel, c'est-à-dire à la vacuité d'un groupe que ne relie que le recours à une même technique. Ainsi du renouveau pétitionnaire permis par Internet qui relève le plus souvent de l'engagement sans coûts ni risques et généralement sans enjeu saillant⁶.

3. Hoggart Richard, *La culture du pauvre* (1957), Paris, Éditions de Minuit, 1970.

4. Oberschall Anthony, *Social Conflict and Social Movements*, New York, Prentice-Hall, 1973 ; Tilly Charles, *From Mobilization to Revolution*, New York, Random House, 1978.

5. McAdam Doug, « Recruitment to High-Risk Activism: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, 92-1, 1986, p. 64-90.

6. *A contrario* du recours à la récolte *via* Internet de pétitionnaires lors du mouvement pour la recherche publique de 2004, mais un recours fortement ancré sur une identité, des réseaux

Allusives quant à l'origine, la qualification, le recrutement des équipes techniques des plateaux et des studios, des techniciens du son et du montage, des services d'abonnements, de diffusion, etc., les contributions évoquent, en revanche, les journalistes et les présentateurs, en bref, les détenteurs d'un capital plus culturel que technique, dont les compétences ont pour partie à voir avec celles des militants aguerris, d'aucuns diraient des « militants professionnels ». Si les organisations, attentives à ne pas dégarnir leur « actif », ne souhaitent pas « professionnaliser » les militants, bien peu prévoient de les préparer et de les former, à l'exemple de la CGT – son « secteur propagande » organise des stages et publie une brochure – aux techniques de propagande dont la maîtrise, fréquemment acquise sur le tas à moins qu'elle ne résulte d'apprentissages antérieurs à l'engagement, avec ce que cela suppose de reproduction des distinctions sociales et culturelles.

Il arrive néanmoins que les professionnels de la communication aient une activité militante. Ceux de la CGT, véritables « Géo Trouvetout » de l'audiovisuel, côtoient ou se confondent avec les membres de structures proches du PCF. En 1988, l'expérience de détournement semi-clandestin du Minitel lors d'un conflit déclenché parmi les informaticiens des Impôts et du Trésor fait mûrir la réflexion syndicale sur le recours aux messageries électroniques. L'évolution en recoupe d'autres qui, contre sa tradition et celle de ses homologues, amènent le Syndicat national des agents de la direction générale des impôts (SNADGI) CGT à parier sur la conduite décentralisée de l'action, à reconnaître le principe des assemblées générales. Avant la fin de l'année, un premier service se met en place dont l'extension continue prépare son usage de masse, l'année suivante, lors de la grande grève des agents des Impôts. Tous les professionnels engagés, notamment dans l'audiovisuel, ne prêtent pas la main aux initiatives conduites sur leur domaine de compétences. Affaire de génération, mais aussi de règles, normes et conventions professionnelles gagnées de haute lutte, difficilement conciliables avec le semi-bénévolat et les arrangements du militantisme.

Interactivités : ressources techniques et options politiques

Sans surprise, on dispose de peu d'informations sur les publics atteints. L'article le plus précis à ce propos concerne les utilisateurs de la messagerie électronique du SNADGI-CGT durant la grève de 1989. Leur nombre fluctue selon les phases du conflit, avec des pics à la veille des manifestations et des creux pendant chaque week-end. La moyenne des messages journaliers

professionnels, mais aussi soutenu par des modes d'action permettant le rassemblement physique des participants. Sur ce point, voir Sommier Isabelle, « Engagement et distanciation à Sauvons la recherche (SLR). Une sociologie des mouvements sociaux dans l'action », *Genèses*, 77, 2009/4, p. 137-151.

s'établit autour d'une soixantaine, mais il faut également compter les simples consultations, dont celles de l'administration désireuse de connaître l'humeur des agents et de collecter des données indisponibles ailleurs. Source d'information en temps réel sur la combativité et les attentes des grévistes, le 3615 SNADGI dément les réticences initiales. Loin de diluer le point de vue de la direction syndicale qui ne renonce pas à ses prérogatives et synthétise au jour le jour la masse des données rassemblées, la messagerie enrichit l'argumentaire de grève. Paradoxalement, la fréquence des échanges favorise, dans la durée, l'homogénéisation du mouvement. Le Minitel n'est certes pas seul en cause dans ce résultat auquel participent également les modes plus conventionnels de mobilisation : réunions quotidiennes des grévistes, rédaction et distribution de tracts, édition d'un journal, etc.

Inaugurée dans l'urgence, au plus fort de la lutte des sidérurgistes lorrains, prévue pour couvrir toute une région, Lorraine Cœur d'Acier voit plus grand et repose sur un rapport compliqué avec un auditoire aux contours incertains. Le succès des émissions dépasse les plus folles espérances. Au point de paraître échapper à ses initiateurs confrontés à l'appropriation de l'outil radiophonique par une population qui, sans en récuser l'orientation syndicale, en affaiblit la prééminence, du moins dans la conception qu'en ont alors les cadres confédéraux parisiens. Prêt d'atteindre, en quelques mois et contre l'orientation initiale, les « objectifs du mouvement des radios libres », LCA acquiert une dimension « locale et généraliste ». L'évolution menace de prendre le pas sur l'option revendicative au moment où la signature, en juillet 1979, de la Convention sociale entraîne un recul de la combativité des sidérurgistes rejetée par la CGT. Cette situation ravive les tensions entre syndicats et met en porte-à-faux les artisans de l'ouverture soumis à la pression croissante des tenants d'une reprise en main. L'arrêt brutal du soutien confédéral interrompt l'expérience. La relance d'une nouvelle LCA, redéfinie selon les critères exclusifs d'une « radio de lutte », accuse les contrastes avec la station précédente. Les déchirements régionaux internes à la CGT, aggravés par le contentieux LCA, achèvent de rendre la radio inaudible. L'audience s'effondre.

Les usages alternatifs de documents cartographiques ne s'écartent pas moins, en pratique, des objectifs avancés. À l'heure du bilan de l'expérience longovicienne de LCA, achevée en juillet 1980, la CGT, plus convaincue que jamais des « nécessités de la bataille idéologique », sur fond de raidissement et de controverses internes, d'affaiblissement aussi, relativise le rôle de « l'outil » radiophonique au sein d'une « propagande de masse » où la presse et le militantisme de terrain, « à l'entreprise », conservent une place de choix. Le recentrage va de pair avec la volonté de diversifier l'offre de radios syndicales que la Confédération entend mettre sous le contrôle de ses organisations en écartant l'installation de ses émetteurs dans la durée, ce qui serait contradictoire avec sa défense d'un monopole public dont, à la lumière des perspectives entrevues

avec LCA, elle revendique une « démocratisation » tolérante aux radios associatives et non lucratives. Mais que ne confirmeront pas les changements de l'après mai 1981...

Avant l'Internet? De fait, la révolution produite par celui-ci apparaît toute relative et relève plutôt du registre performatif d'une société férue à exalter l'inédit et la modernité dans un esprit présentiste et anhistorique. Outil, certes, d'accélération des informations et par conséquent de formation virtuelle de communautés militantes, le web achoppe aux mêmes difficultés que les innovations techniques antérieures. Quels que soient la technique et le contexte, les Nouvelles Technologies de l'information et de la communication font toujours l'objet de luttes d'appropriation entre acteurs et se soldent généralement par l'échec des plus dominés, ce qui en réduit la portée transformatrice. Ajoutons qu'au sein de chaque groupe, l'outil donne lieu à des usages différenciés, des plus inédits au plus convenus, facteurs gros de conflits et de perméabilité aux contextes comme à l'évolution des rapports de force internes. Bref, la technique ne fait pas tout, loin s'en faut, pas plus Internet qu'une autre. Limites auxquelles l'Internet en ajoute une, et de taille : le passage du virtuel au réel, vaste question de la sociologie des mouvements sociaux et, avant elle, du marxisme.